n° 23.

Lu 2 fois

par Dubertrand

Memoire sur les accidens facheux des fractures les plus simples en apparence

Il y a des fractures si compliquées qu'on n'est pas étonné de voir des blessés ne pouvoir résister aux accidens qu'elles occasionnent malgré les soins les plus attentifs, et les mieux combinés; mais il doit paroître paroître étonnant que des fractures simples en apparence aient quelquefois la terminaison la plus facheuse. L'experience m'a fait voir des cas de cette nature, et j'ai cru avoir été assez heureux pour en découvrir la cause.

Lu 1°. Le 4 9bre 1776

Des fractures très simples, éloignées des articulations, réduites suivant toutes les régles de l'art, maintenues méthodiquement par les bandages ordinaires, ont donné lieu au bout de quelques jours à des accidens facheux tels que la fièvre, le délire, les convulsions, et enfin la mort, quoiqu'il ne parût aucun désordre, pas même le moindre dérangement à la partie blessée; c'est ce que je vais mettre sous les yeux de l'Académie par plusieurs faits de pratique que j'ai cru assez intéressans pour leur être communiqués.

I Observation

Un maçon fut transporté à l'hôtel dieu en 8bre 1767, il venoit de se casser la jambe gauche à deux grands travers de doigt au dessous de la tubérosité du tibia; ce blessé qui avoit environ 30 ans fut pansé deux heures après, et saigné deux fois dans les 24 heures pour prévenir les accidens. il parût assez tranquille jusqu'au 5e jour qu'il eût de petits frissons, et de la fièvre. le délire survint du 5e au 6e le 6e au matin on leva l'appareil quoiqu'il ne parût en rien gêner la partie; on ne trouva qu'une légère echimose et un léger gonflement autour environ de la fracture. on réappliqua un nouvel appareil avec toute l'attention possible, et le blessé fut saigné encore; les convulsions et le délire augmentèrent dans la journée

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC52 n°20

dans la journée, enfin il mourût du 6. au 7. —

dès le matin, instruit de sa mort, j'ouvris la jambe pour découvrir la fracture; les pièces étoient déplacées par l'effet du transport à la salle des morts; il n'y avoit pas d'esquilles, la fracture étoit presque transversale; mais j'observai le canal médullaire d'un volume, il étoit enfoncé particulièrement dans sa portion supérieure; l'extrémité supérieure avoit conservé une sorte de consistence, j'introduisis une sonde cannelée, je la retirai assez nette et presque sans odeur.

IIe observation

Trois mois après environ on transporta à l'hôtel dieu sur les 7. heures du soir un blanchisseur qui venoit de se casser la cuisse vers la partie moyenne; j'étois alors de garde, la fracture me parût simple, le malade avoit 35 ans, il étoit robuste, nous le pansâmes Mr. Dubut et moy; il fut saigné deux fois dans la nuit. Sur le soir du 2me jour de son accident il commença à se plaindre d'une douleur aigüe qui s'étendoit le long de la cuisse, et de la jambe; on leva l'appareil, les parties étoient en bon état et nullement gênées. le 3me jour il fût encore saigné à cause de la continuation de la douleur. le 4me la fièvre survint avec un léger frisson; on l'attribua à des pommes cuites, qu'il avoit mangé: on le mit à une diète sévère et à l'usage d'une eau émétisée.

le 5. mêmes accidens, même régime mêmes remedes —

le 6. la fièvre augmenta il eût quelques légers mouvements convulsifs et des frissons momentanés. C'est alors que me rappelant la mort du blessé qui est le sujet de ma 1re observation j'épiai tous les accidens; on donna des antispasmodiques, on leva l'appareil au pansement du soir, et tout du côté de la fracture paroissoit en bon état: l'appareil fût réappliqué avec tout le ménagement possible.

je proposai alors à Monsieur Dubut mes doutes sur l'altération de la moelle

de la moelle, d'après ce que j'avois observé dans le blessé, mais il ne vint pas à cette cause d'accidents consécutifs, voyant que les pièces étoient bien affrontées et la fracture étant simple. il ne pouvoit cependant pas ignorer l'inflammation, et la fonte putride de la substance médullaire ne pouvant produire des accidens mortels, puisqu'il me dit, n'avoir observé plusieurs fois, mais que n'étoit dans des fractures du dos, ou elle se trouvoit piquée par des esquilles, ou par les pièces mal affrontées, et qu'alors il y avoit un gonflement douloureux, inflammation de toute la portion de qui avoit même ouvert dans ces cas la fracture pour ôter les portions d'os détachées; en sorte que ces opérations étoient toujours sans succès, et qu'après la mort il avoit trouvé la moelle en suppuration. il jugea qu'à notre malade actuel les accidens dépendoient de toute autre cause.

Comme je n'avois qu'un soupçon sur l'altération de la moelle, je n'insistai pas; il proposa la saignée au pied qui fut faite, et une potion antispasmodique. La nuit on vint m'appeller et je le trouvai dans un accès de convulsion semblable à celles de l'épilepsie; lorsqu'il fut passé je fis raser la tête pour observer s'il n'y auroit pas quelque contusion ou douleur locale, il n'y avoit rien. cet homme mouroit le 4 dans la matinée: j'en instruisis Mr Dubut, et le fis transporter devant moy à la salle des morts sans déranger l'appareil, afin qu'on pût mieux voir l'état des choses. Nous ouvrimes la cuisse dans toute sa longueur; nous trouvâmes un léger chevauchement, qui n'altéra mon attention, nous pouvoit être l'effet du transport; mais qu'on auroit à peine pû distinguer au toucher.
La fracture avoit un peu d'obliquité; la substance médullaire étoit en fonte putride; nous ne trouvâmes rien d'extraordinaire dans la poitrine, dans la tête, le plexus choroïde étoit variqueux et les ventricules inondés d'une matière purulente, il y en avoit aussi sous la dure-mere.

A quoi donc attribuer la cause de ce désordre dans le cerveau?

etoit elle idiopatique ? il n'y avoit nulle apparence puis que le malade etoit tombé simplement sur la cuisse, etant chargé d'une holée de linge, et que la tête n'avoit pas porté ; elle etoit donc sympatique puis que les accidens ont commencé à se montrer dès le 4me jour de la blessure ; mais d'ou dépendoient ces accidens ? etoit ce du fracas des os ? de la meurtrissure des chairs qui auroient occasionné une prompte mortification ? non certainement, car la fracture etoit des plus simples en apparence et qui après l'ouverture de la porte, on a trouvé que la moëlle etoit en toute putridité ; c'etoit donc très probablement l'altération de cette substance, dont les miasmes putrides avoient été transportés dans la masse générale des humeurs et qui après avoir fait stase dans le cerveau, ont occasionné tous les accidens. —

D'après ces deux observations bien reflechies, ne devroit on pas en pareille circonstance s'occuper de découvrir sur la fracture par une incision comme on fait aux plaies ou fortes contusions de la tête lorsque les accidens y déterminent, car (comme je le répète encore) il y a tout lieu de croire que les accidens qui surviennent dans ces cas, et qui ont causé la mort sont les effets de la commotion de la moëlle, et de son altération. — —
Car en supposant comme je l'ai vû, la fracture simple, les articulations visibles libres, les pièces bien affrontées, la situation et le bandage ne gênant aucunement, le malade très sain, et qui après l'ouverture des cadavres j'ai reconnu la moëlle fondue et putrefié dans le canal médullaire, ne suis je pas en droit de croire qu'ils n'ont péris que de la suite de la résorption de cette substance putrefiée, et que s'il y a un moyen de conserver les blessés dans cette circonstance, c'est d'ouvrir sur la fracture, désunir même les pièces pour donner issue à la moëlle altérée, comme on a souvent fait au crâne lorsqu'on a soupçonné, ou reconnu l'altération du diploé, ou s'il survient un épanchement sur la dure-mère. —

* d'une partie

Ces circonstances font a la vérité très embarassantes, on peut les comparer à celles dont parle Monsieur Quesnay dans son ouvrage sur les trépans dans les cas douteux, ou il dit que les plus grands maîtres ne savent quel parti prendre pour traiter certains coups à la tête sans lésion sensible de l'os, souvant sans playe et sans contusion apparente des cheveux, les quels causent quelquefois, des epanchemens sous le crane, d'autre fois n'en causent pas, quoiqu'ils soient accompagnés de circonstances et d'accidens qui dûment lieu à la soupçonner. il y a alors dit il des praticiens qui se déterminent à trépaner, d'autres se contentent de combatre les accidens: les uns et les autres réussissent souvent, mais souvent aussi ils se trouvent. enfin il conclut par dire que toutes les fois que dans des cas douteux, les accidens se soutiendront, on doit se déterminer au trépan, comme je crois, dans le cas que je propose, qu'on doit se déterminer à ouvrir sur la fracture, en démunir les pièces, pour donner issue a la matière altérée.

IIIme Observation

On porta le 5. 7bre 1774 a l'infirmerie de S.A.S. M^gnr^ le prince de Conty un de ses fourgonniers agé d'environ 50 ans. il venoit de se casser la cuisse a la partie moyenne un peu inferieure. la fracture etoit simple et transversale; je la reduisis avec facilité, et la maintins en situation avec l'appareil suivant 1° je placai une compresse en plusieurs doubles et fendue au lieu de bandage a 18 chefs. 2° une autre compresse double en long sur la fracture, 3° deux gouttieres de carton d'environ 18 pouces de long à chaque partie latérale de la cuisse, que j'avois préalablement trempées dans des blancs d'oeufs battus avec de l'eau de vie pour qu'elles se moulassent mieux a la partie. Le tout retenu avec trois rubans de fil modérément serrés.

et des faux fanons; j'donnai au membre une situation légèrement fléchie. —

L'expérience m'a fait préférer ce simple appareil au bandage roulé et à celui à 4 chefs, parceque 1° par son moyen on panse le blessé, et on examine ce qui se passe à la fracture autant de fois qu'il est nécessaire sans remuer le membre et sans occasionner de douleur. 2° parceque s'il survient du gonflement (comme cela arrive quelquefois) la garde malade, ou autre personne peuvent détacher les rubans, écarter un peu les cartons, mettre par conséquent le malade à l'aise sans déranger les pièces fracturées ny la situation, et attendre sans danger la visite du chirurgien; ce qu'ils ne pourroient faire surtout avec le bandage roulé qui, avec cet inconvénient, joint encore ceux, 1° d'obliger de faire tenir la partie long-tems étendue (lors de son application) par des aides qui sont dans une situation très gênante, à qui à chaque mouvements qu'ils font dérangent les pièces et causent des douleurs au malade. 2° que chaque tour de bande occasione les mêmes inconvenients, 3° enfin que ce bandage étant appliqué les muscles de la partie sont constamment comprimés dans toute leur étendue; de là, la gêne, la douleur, le gonflement + de la circulation, &c. ce que le pansement simple que j'employe ne peut occasionner; et de plus, les succès qu'on a souvent obtenus dans les fractures compliquées de playe, de convulsion, &c pendant le traitement desquelles on n'a pas employé de bandes, qui en pendant ont bien guéries, et bien conservé la direction de la partie. —

(Mon père en a eu un exemple très frappant) —

Le blessé fut soigné trois fois dans les 24 heures, et mis au régime convenable: tout alloit bien jusqu'au 5ème jour que sa femme (ayant appris son accident) vint de Lisle avant l'étranger sur les suites de son malheur qui disoit elle pouvoit lui faire perdre sa place.

La nuit il eut un peu de fièvre, ressentit un douleur qui s'etendoit le long de la cuisse comme le Blanchisseur dont j'ai parlé. je le saignai le 6me au matin, et n'observai point de gonflement ny rien qui pût faire soupçonner que l'appareil fût cause de ces accidens. le délire survint sur le midy; je me disposois à luy faire une saignée au pied lorsque Mr Guerin le jeune arriva de l'Isle d'Adam de la part du prince pour savoir des nouvelles du blessé: il me fut par d'avis de la saignée ny même de la levée de l'appareil, disant que ce qui le pouvoit n'etoit produit que par les mauvais propos de la femme. — cependant les accidens ayant augmentés sur le soir la saignée fut faite, et je levai l'appareil en sa présence, et celle de mon père pour voir ce qui se passoit. il n'y avoit ny rougeur ny tumeur, ny contusion, et les pièces étoient bien maintenues. Mr Guerin proposa cependant le bandage roulé, à quoi je me vis obligé d'obtemperer; mais ce fut fait avec bien du ménagement. —

Nous tirâmes un mauvais prognostic: le malade devint furieux pendant la nuit défit son appareil &c — on me manda; je trouvai les pièces déplacées, je ne fis autre chose que de le faire retenir dans son lit, et luy faire mettre la cuisse sur un oreiller retenue par trois liens; et ce qui est bien à remarquer et ce que je conçois très aisément d'après ce que j'avois observé dans les deux cas précédens, c'est que de peur que les pièces n'étoient plus affrontées les accidens se calmèrent.

le 7me je proposai de faire une incision sur la fracture, qui n'auroit pû nuire au blessé supposé que les accidens n'eussent pas dépendus de l'altération de la moëlle, et qui, probablement luy auroit été très utile si ils en eussent été l'effet. Comme

je les soupçonnois

je le soupçonnois; mais le malade et ses parens s'y opposerent. et comme il paroissoit tranquille, on jugea à propos de temporiser nous laissames la partie à faire, et sans bandage quelconque. Le 8eme même état, la cuisse etoit dans la même situation, et nous etions toujours dans l'espérance de rétablir la bonne conformation au 1er moment. Le 9eme la douleur étendue, dont le malade se plaignoit, se fixa principalement à l'endroit de la fracture on y sentoit une chaleur brulante, de la pulsation, et une tumeur circonscrite; nous y appliquames un cataplasme fait avec la pulpe des herbes émollientes, et de l'onguent de la mère sur le centre, pour déterminer le dépôt; et je fis avertir mr Guerin pour voir l'état des choses. (mais il arriva que le lendemain matin) le malade passa une très mauvaise nuit. La fièvre s'alluma, il eut des frissons irreguliers, et des horripilations; enfin il mourût le 10 a 6 heures du matin dans une espèce de Tetanos.

J'ouvris la tumeur deux heures après sa mort, en présence de Mr Guerin et de mon père: il en sortit à pleines mains une Cuillerée de matière très fluide de couleur et de consistance de lie de vin, la moelle etoit en fonte putride dans toute l'etendue du canal tant au dessus qu'au dessous de la fracture. je suis très persuadé que, si j'eusse été assez entreprenant, ou au moins assez libre pour prendre sur moy de faire une L'incision sur la fracture dès le 6eme jour, nous aurions pû sauver le malade; l'orage survenu ne dépendoit sûrement pas de la Cruauté ou la femme l'avoit jetté; mais suivant moy, de l'altération du canal médullaire; et le soulagement qu'il

a ressenti

qu'il a ressenti depuis que dans sa faveur il avoit désuni les bouts fracturés, ne semble-t-il pas prouver que leur trop exact reunion s'opposoit à l'issüe de la moëlle altérée, donnoit lieu à la resorption, et à tous les accidens qui en ont été les suites? —

L'observation suivante montrera une fracture complette et très compliquée, dans laquelle la moëlle a souffert de l'altération, dont le blessé est guéri —

IV. observation

Le 15 may 1775 on transporta à l'infirmerie de S. a S. mgr le prince de Conty un de ses cochers qui deux heures avant, conduisant une chaise dont la roue de devant, et qui le soutenoit, s'échappa; dont la jambe prise entre les deux pièces qui composent l'avant-train, pendant que les chevaux iroient, et n'étant plus guidés faisoient des mouvement de droite à gauche: la jambe fut brisée à sa partie moyenne et inférieure, elle formoit antérieurement un angle mousse, et étoit prodigieusement gonflée, et de couleur plombée; les chairs de toute la surface interne macérées: il y avoit antérieurement une playe par laquelle sortoit une portion aigüe du bout supérieur du tibia de la longueur d'un pouce et demi; les environs de la playe qu'avoit faite cette pièce d'os, étoient déchirées. —

je fis coucher le malade, et fus obligé pour mettre la jambe en situation de faire une incision longitudinale qui commençoit à deux pouces au dessus de la playe, et se terminoit à trois pouces au dessous; en sorte qu'en y comprenant la playe, elle avoit environ sept pouces de longueur. Cette operation me donna la facilité d'étendre la jambe, et d'examiner le désordre. —

je trouvai d'abord deux pièces d'os du bout inférieur du tibia qui étoient

10
qui étoient séparées, je les tirai ; j'en sentis une troisième qui étoit mobile, mais comme elle étoit en place, je ne crus pas devoir en faire l'extraction. —

Le péroné, qui étoit fracturé à la même hauteur ne me présentoit aucune pièce séparée. je garnis la playe de charpie sèche, je passai sous la fracture une compresse en plusieurs doubles, fendue et imbibée d'eau de vie camphrée coupée avec de l'eau commune une autre en long sur la fracture imbibée de la même liqueur, j'enveloppai la jambe dans un drap roulé en fausse fanon, et la mis dans une situation légèrement fléchie sur un oreiller de paille d'avoine. —

je ne saignai pas le blessé parce qu'il vendoit des matières par haut et par bas ; je lui prescrivis pour la nuit qui fut orageuse une tasse de bouillon légèrement émétisée, ce qui fortifia les évacuations. —

Le lendemain 2me état de la fièvre, il commençoit à délirer. il fut saigné deux fois du pied, prit de l'eau de poulet et émulsionnée. j'arrosai la partie avec de l'eau de vie camphrée coupée avec portion égale d'une décoction de kinkina, après avoir bien examiné l'état de la fracture, et s'il n'y avoit pas encore quelque pièce d'os qui occasionna les accidens. cependant ils continuèrent toute la journée, et le soir la plaie étoit dans un très mauvais état, les bords étoient noirs (il est vrai comme je l'ai observé que la peau et les muscles étoient macérés) l'extrémité aiguë de la portion supérieure du tibia, et qui avant, sortoit d'un pouce et demi, étoit presque recouverte par le gonflement ; on ne peut et tenter la moindre extension sans augmenter les accidens. je pansai le blessé comme le matin ; la nuit fut aussi orageuse que la précédente. —

Le lendemain 3me mêmes accidens, même régime. —

il est certain qu'eu égard a l'état des choses on auroit dû procéder a l'amputation ; mais les accidens la contrindiquoient. —

Le 4me La fièvre le calma, la connoissance revint, la plaie s'humecta, la pièce de la partie inférieure du tibia se détacha je la retirai facilement. La portion supérieure et pointue de cet os reparoissoit alors de plus en plus ; les pièces supérieures ne recouvroient point dans cet endroit ; je soupçonnai qu'il étoit aussi fracturé plus haut, mais il n'étoit pas possible de tenter aucun moyen de s'en assurer.

L'affaire étant grave j'en conférai avec mon confrère ; qui me conseilla de prier Monsieur Guerin l'aîné chirurgien du privilégié de vouloir nous donner son avis. il proposa tout de suite la machine de mr Maupillier ; je lui représentai que j'en craignois l'application même la plus ménagée, surtout dans le cas dont il étoit question, parce que la moindre gêne que le malade éprouvoit lui causoit beaucoup de douleur et même des convulsions. Monsieur Guerin insista, on posa au prince qui donna des ordres en conséquence.

* privilegié

mr Maupillier vint le même jour accompagné de son Gibert chirurgien, très instruit dans la mécanique, ils mirent la jambe fracturée dans la machine en notre présence.

mr Maupillier nous promit de revenir le lendemain à la même heure, et je priai fort monsieur Guerin de se rejetter sur le soir, car je craignois beaucoup pour la nuit.

un quart d'heure après que nous fûmes sortis, le malade commença à se plaindre fortement, j'en fus averti à sept heures, deux heures après : la violence de la douleur l'avoit forcé (malgré les représentations et même la résistance des infirmiers, et de deux de ses camarades de se faire lier les bras, se lâcher des secousses ; les agitations convulsives et le désespoir dans lesquels je le trouvai ; me

m'obligeoient d'abord d'ôter, et de réappliquer tout simplement mon appareil. Le calme succéda bientôt; Monsieur Guerin qui venoit le soir lui donner ses soins, lui fit ordonner le premier jour éviter toute gêne. Je me contentai d'appliquer sur la plaie un plumasseau imbibé de vin miellé, un emplâtre d'onguent de styrax, des compresses trempées dans l'eau de vie camphrée camphrée avec une décoction de Kinkina, le tout retenu par des bandes flanelle, et je prescrivis à la malade une situation légèrement fléchie; je prescrivis quatre verres par jour d'une apozème fébrifuge. (ces médicamens tant internes qu'externes furent continués pendant trois semaines environ. J'observois soigneusement de tenir la jambe et le pied dans une position qui ne gênât aucun le blessé; je la consultois même pour cela. ——

Le 6. il se plaignit d'une douleur très aigüe qui s'étendoit depuis le coude du pied jusqu'à la fracture, je m'occupai ici en chercher la cause; les deux malléoles étoient dans leur situation, la partie inférieure du tibia ne présentoit ni engorgement, ni aspérité, il n'y avoit pas d'étranglement, l'appareil ne gênoit par la partie je ne changeai rien à ma conduite. ——

Le 9me je sciai la portion hyperscirrheuse et fongueuse du tibia, parce que malgrés mes attentions, elle s'altéroit de jour en jour, et devenoit nuisible: les douleurs vers l'articulation augmentoient beaucoup, et je crus trouver la cause de cet accident dans l'altération de la moelle qui me paroît en fonte putride. —

J'introduisis dans le canal osseux de la portion inférieure, et sans que le malade s'en plaignit, un petit bourdonet que je retirai chargé d'une matière semblable à de la lie de vin, et qui répandoit une mauvaise odeur: je le nettoyai de nouveau avec le bourdonet et y en laissai un imbibé de vin miellé animé d'un peu d'eau de vie camphrée. —

le lendemain je fis une injection avec le même mélange dans le canal et continuai pendant trois jour consécutifs, et au bout onze jours je pensai devoir le Blessé à l'endroit de la fracture, parce qu'il commençoit à être recouvert par les chairs vivantes; il se formoit à la partie supérieure et externe de la jambe une tumeur qui étoit un peu douloureuse, mais sans changement de couleur à la peau; je soupçonnai avec raison qui c'étoit un bout du périoste qui dans l'accident s'étoit écarté près de son col, et qui se recouvroit en proportion de la consolidation du membre mais qui avoit-il à faire dans une circonstance aussi grave?

Malgré le grand délabrement et l'abondante suppuration, les pansemens étoient toujours très simples; je faisois faire de temps en temps de légers mouvemens à la jambe et au pied. enfin le 26 jour le Blessé étant aussi bien qu'il pouvoit être, ne ressentant plus de douleurs, et la plaie étant en bon état, je m'occupai sérieusement à contenir la jambe dans une extension qui pût soppo-er un trop grand raccourcissement et lui donner la meilleure conforma-tion possible.

je me servis à cet effet une machine que j'avois imaginé trois ans auparavant pour une fracture Compliquée et Compliquée de la jambe, avec issue de plus d'un pouce de la portion supérieure du tibia, et de laquelle le Blessé a été guéri complétement sans claudication ny difformité.

j'ai eu occasion de me en servir cinq fois depuis avec le même succès.

Description de la machine

cette machine est composée de quatre pièces principales. La 1re est un bandage qui fait fonction de couture externe, qu'on peut appeler genouillère, qui se place circulairement à un pouce au dessous des condiles du fémur, de chaque partie latérale de laquelle part un cordon.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

. . . . . ou si l'on veut épanchement sur la dure mère

veuillez bien vous rappeller que mon objet dans le mémoire, et que je soumets à votre jugement, est de vous exposer mon opinion sur la cause de certains accidens consécutifs, inopinés, et très fâcheux, qui surviennent à quelques fractures quoi que très simples, et que je crois dépendre de l'altération de la moelle: pour raison de quoi je propose dans ces cas d'ouvrir sur la fracture et de la dénuder même pour donner issue à cette substance —

Ces circonstances sont à la vérité [illegible]

— — — avec le même succès — — —

Cette machine dont il m'a paru que quelques uns n'avoient pas saisi l'objet, ne sert point à opérer la réduction de la fracture, la quelle réduction, ne doit être faite que par le chirurgien, le quel (avant d'y procéder) doit faire tenir le membre (par des aides intelligens) dans une situation légèrement fléchie; situation dont on sent assez l'avantage: mais elle a été imaginé (cette machine) pour maintenir (la réduction étant faite) les bouts fracturés dans le plus exact Contact, sans aucune gêne, et ce pendant tout le tems de la cure: et pour rendre les pansemens les plus simples, et les moins douloureux possible, surtout dans les fractures Compliquées.

c'est d'ailleurs ce que l'expérience m'a prouvé.

par le moyen de cette machine le Blessé D—

la 2eme est un second bandage qui fait fonction d'estenseur, Aqui se place aussi circulairement a la partie inferieure de la jambe au dessus de malleole, ayant deuême a chaque partie la tevale un couvercle

la 3eme est un tige de fer poli de la grosseur du doigt, de longue de deux pieds terminé inferieurement en Lambale, Aqui un vis qui doit recevoir un écroüe à oreille, et supérieurement par une Légère Courbure à l'extrémité de laquelle se trouve un trouvet. cette tige se place le long de la face exterieure de la jambe jambe

la 4eme est un seconde tige semblable à la 1e, mais de deux pouces moins longue, Aqui se place à la face interieure de la jambe

par le moyen de cette machine le blessé soutenait les extensions à volonté ; il observoit toute fois qu'elle fut assez forte pour produire l'effet désiré.

avec ces précautions il a à la vérité la jambe très droite, mais la pointe du pied servait son seul point d'appui, il n'avait à son soulier un talon de 3. pouces ½

c'est je crois tout ce qu'on pouvait espérer d'une jambe qui avoit paru devoir être amputée.

Ce n'est pas la 1e fois que cette opération (jugée nécessaire) n'a cependant pas été faite à cause des accidens qui la contre-indiquoient, et après la cessation desquels le malade a conservé son membre ; mais les succès qu'on a quelque fois obtenus contre toute attente, ne doivent jamais être un motif pour se permettre de s'écarter des préceptes fondés sur une expérience réfléchie ; aussi je ne donne pas cette observation pour les infirmer, puisque dans tous les cas où les praticiens l'ont conseillé, le plus court délai est souvent devenu tôt ou tard désavantageux.

Dans cette 4e observation on reconnoit donc une de ces fractures qui par leur complication, semblent demander l'amputation du membre, lequel cependant a été conservé, et le blessé guéri.

Les 3 premières sont de celles qui paroissent simples, et dont les accidens consécutifs ont fait périr les malades, et qui auroient probablement guéris si on eut fait à tous cette opération, ou au moins si on eut incisé sur la fracture, écarté les pièces pour donner un libre issue à la matière qui étoit en fonte putride.

16

Mais quels sont les signes qui pourroient déterminer le chirurgien à agir ainsi? je pense que lorsque la fièvre le délire les convulsions, ou mouvements convulsifs principalement des muscles de la face, et des lèvres les yeux inquiets, la parole brève les frissons, une douleur aigüe et profonde qui s'etend dans la partie blessée survienent a une fracture réunie, et mal tenue réunie selon les règles de l'art (le blessé étant d'ailleurs d'une bonne constitution) je sont des signes très indiquants. Mais il sera toujours prudent a un jeune praticien de s'etayer d'un bon Conseil en pareil cas —

Fin

Ce 5. 8bre 1776

Burguiard
2eme